FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Lubrifiant antigrippage argent de Permatex

Autres moyens d'identification 76763, 76767

Usage recommandé Lubrifiant antigrippage Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société ITW Permatex Canada

Adresse c/o ITW Global Brands Canada

2360 Bristol Circle, Suite 101

Oakville, ON L6H 6M5

Téléphone (905) 693-8900

Courriel CanadaCS@itwgb.com

Numéro de téléphone 800-255-3924 (Chem-Tel)

d'urgence

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiquesNon classé.Dangers pour la santéNon classé.Dangers environnementauxNon classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune.

Mention d'avertissement Aucune.

Mention de danger Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention Se laver les mains après utilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Supplementaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Aluminum		7429-90-5	1-5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un

secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

Peau Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation

persiste.

Yeux Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer.

Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, Ingestion incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou

avaler à une victime inconsciente ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Symptômes de patient de festin.

Informations générales

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Movens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Propriétés inflammables Aucun(e) connu(e).

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se sédimentera dans les réseaux d'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminum (CAS 7429-90-5)	MPT	1 mg/m3	Fraction respirable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminum (CAS 7429-90-5)	MPT	5 mg/m3	Poudre pyrophorique.
		10 mg/m3	Poussière.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances
chimiques. Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminum (CAS 7429-90-5)	MPT	1 mg/m3	Respirable.
Canada. LEMT de Manitoba (Règle	ement 217/2006, Loi sur la séc	urité et l'hygiène du travail)	
Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminum (CAS 7429-90-5)	MPT	1 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. Règlement du Nouveau-E	Brunswick 91-191, telle que mo	odifiée	
Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminum (CAS 7429-90-5)	MPT	5 mg/m3	
		10 mg/m3	Poussière.
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Co	ntrôle de l'exposition à des ag	ents biologiques et chimiqu	es)
Composants	Туре	Valeur	Forme
Aluminum (CAS 7429-90-5)	MPT	1 mg/m3	Fraction respirable.
			•••
Canada. LEMT du Québec, (Minist	ère du Travail. Règlement sur	la santé et la sécurité du tra	vail)

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 2020. S-15.1 Règ. 10. Tableau 18) **Forme** Composants **Type** Valeur

Aluminum (CAS 7429-90-5) 15 minutes 20 mg/m3 Poussière. 10 mg/m3 Poudre pyrophorique.

Valeurs biologiques limites

Aluminum (CAS 7429-90-5)

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

5 mg/m3

5 mg/m3

Fumée de soudage.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

MPT

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de

votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

NIOSH.

Sans objet.

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection

respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les

vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Ne pas manger

et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Semi-solid Solide. État physique **Forme** Solide.

Couleur Aluminium souple

Pétrole Odeur

Pas disponible. Seuil de l'odeur Pas disponible. pН Point de fusion et point de

congélation

Pas disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'éclair 221.1 °C (430.0 °F) Vitesse d'évaporation Pas disponible. Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pas disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Pas disponible. Densité relative 1.1 g/mL

Solubilité

Solubilité (eau) Insoluble

Coefficient de partage

Pas disponible.

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Pas disponible.

Pas disponible.

Température de décomposition Viscosité

Pas disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de Réactivité

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Yeux

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Voir ci-dessous. Composants **Espèces** Résultats d'épreuves Aluminum (CAS 7429-90-5) Aiguë Cutané DL50 Pas disponible Inhalation CL50 Rat > 0.9 mg/L, 4 heures, ECHA Orale **DL50** > 2000 mg/kg, ECHA Rat Corrosion cutanée/irritation Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. cutanée Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Pas disponible. Valeur d'un œdème Lésions oculaires Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. graves/irritation oculaire Valeur de l'opacité de la Pas disponible. cornée Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible. Valeur des rougeurs de la Pas disponible. conjonctive Valeur d'un œdème de la Pas disponible. conjonctive Pas disponible. Jours de récupération Sensibilisation respiratoire ou cutanée Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant Aluminum (CAS 7429-90-5) Irritant Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de Mutagénicité sur les cellules germinales plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique. Cancérogénicité Non classé. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction développement. Non classé. Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Toxicité pour certains organes Non classé. cibles - expositions répétées Pas un danger par aspiration. Danger par aspiration Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Effets chroniques

Autres informations

Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé humaine.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Aluminum (CAS 7429-90-5)

Aquatique

Poisson CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus 0.16 mg/L, 96 heures

mykiss)

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités

Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada la LCPE Annexe I: Matière répertoriée

Aluminum (CAS 7429-90-5) Inscrit

Liste des Substances prioritaires Canada (seconde liste): Substance répertoriée

Aluminum (CAS 7429-90-5)

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT Non dangereux

Règlements internationaux

Inventaires

Pays ou région Nom de l'inventaire Canada Liste intérieure des substances (LIS) En stock (Oui/Non)* Oui

Canada Liste extérieure des substances (LES) Non

16. Autres informations



Date de publication Date en vigueur

Autres informations

Version n°

Santé 1 Inflammabilité 0 **Danger physique** Protection X individuelle

26-Septembre-2023

26-Septembre-2023

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.



^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021